

Tarification 2021

des missions optionnelles



● Délibération du 26 novembre 2020



Collectivités et établissements non affiliés

p 3-4

SANTÉ

SANTÉ AU TRAVAIL

p 4-5

ASSISTANCE
STATUTAIRE

CONSEIL, **ASSISTANCE
STATUTAIRE ET RÉFÉRENT
DÉONTOLOGUE**

INSTANCES **MÉDICALES
STATUTAIRES**

RÉALISATION DES DOSSIERS
CNRACL

p 5

RÉMUNÉRATION
ET INDEMNITÉS

RÉALISATION
DES **PAIES**

RÉGULARISATION
DES **PAIES**

CALCUL D'INDEMNITÉ DE
LICENCIEMENT

CONSEIL ET ASSISTANCE
CHÔMAGE

CONTENTIEUX

p 5

MÉDIATION

CONSEIL DE **DISCIPLINE**

CONSEIL ET ASSISTANCE
AU **PRÉCONTENTIEUX**
ET AU **CONTENTIEUX**

RECRUTEMENT

p 6

CONSEIL ET ASSISTANCE
AU **RECRUTEMENT**

MISSIONS **TEMPORAIRES**

ARCHIVES

p 6

MISSION **ARCHIVES**

MISSIONS **TEMPORAIRES
D'EXPERTISE**

SANTÉ AU TRAVAIL

PRESTATION GLOBALE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE*

TARIFICATION PAR AGENT

TARIFS

85.60 €

BILANS SANGINS ET BACTÉRIOLOGIQUES

BILANS SANGINS ET BACTÉRIOLOGIQUES

TARIFS

Tarif du laboratoire

ACTIONS DE PRÉVENTION MUTUALISÉES EN DIRECTION DES INTERCOMMUNALITÉS (DÉPLACEMENT COMPRIS)

DÉFINITION DU PROJET DE MUTUALISATION (TARIF FORFAITAIRE)

TARIFS

318.00 €

SENSIBILISATION DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES (DÉPLACEMENTS COMPRIS)

La demi-journée
292.00 €
La journée
485.00 €

AIDE À LA RÉALISATION DE DOSSIERS DE SUBVENTIONNEMENT (TARIF JOURNALIER)

378.00 €

RÉALISATION D'UN PLAN D'ACTIONS À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE HORS TEMPS MÉDICAL (TARIF JOURNALIER)

378.00 €

VACCINATIONS (TARIF POUR UNE INJECTION)

HÉPATITE A (PROTOCOLE : 1 INJECTION + RAPPEL 1 AN APRÈS)

TARIFS

32.80 €

FIÈVRE TYPHOÏDE

41.00 €

LEPTOSPIROSE (PROTOCOLE : 3 INJECTIONS EN 6 MOIS)

165.00 €

TÉTANOS - POLIO - DIPHTÉRIE ATTÉNUÉE

18.00 €

HÉPATITE B (PROTOCOLE : 3 INJECTIONS EN 2 MOIS)

24.70 €

TÉTANOS - POLIO - DIPHTÉRIE ATTÉNUÉE - COQUELUCHE ACELLULAIRE

35.50 €

PARCOURS CŒUR

CONSOMMABLES À USAGE UNIQUE (PAR AGENT BÉNÉFICIAIRE DE L'ATELIER BIOLOGIE)

TARIFS

11.70 €

PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DES ENCADRANTS (TARIF HORAIRE)

TARIFS

85.60 €

ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS - RPS (TARIF JOURNALIER)

979.00 €

INTERVENTIONS COLLECTIVES

255.00€

MISSION D'INSPECTION (ACFI)

PHASE « PRÉPARATION » (TARIF FORFAITAIRE)

TARIFS

324.00 €

PHASE « RÉALISATION » (TARIF JOURNALIER)

483.00 €

PHASE « RÉDACTION » (TARIF JOURNALIER)

386.00 €

COMPTE-RENDU À L'AUTORITÉ TERRITORIALE (TARIF FORFAITAIRE)

483.00 €

Autres types d'interventions

ANALYSE DU DROIT DE RETRAIT DES AGENTS

TARIFS

La demi-journée
280.00 €
La journée
466.00 €

ASSISTANCE (VISITE OU ENQUÊTE) POUR LES ANALYSES LIÉES À UN ACCIDENT DU TRAVAIL OU UNE MALADIE PROFESSIONNELLE

La demi-journée
280.00 €
La journée
466.00 €

PARTICIPATION AUX RÉUNIONS DU CHSCT

La demi-journée
280.00 €
La journée
466.00 €

AVIS SUR LES RÈGLEMENTS, CONSIGNES OU AUTRES DOCUMENTS À L'INTENTION DU PERSONNEL

La demi-journée
280.00 €
La journée
466.00 €

* Le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié, relatif à l'hygiène et la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine préventive dans la fonction publique territoriale, prévoit que, pour les fonctionnaires territoriaux nommés dans plusieurs emplois permanents à temps non complet, l'examen médical périodique se déroule dans la collectivité qui emploie les fonctionnaires pendant la quotité horaire hebdomadaire la plus longue. Aussi, la facturation de la prestation globale, lorsqu'elle concerne des agents intercommunaux, intervient désormais auprès de la collectivité qui emploie l'agent pendant la quotité horaire hebdomadaire la plus longue

MISSION D'EXPERTISE EN ERGONOMIE

	TARIFS
PHASE « PRÉPARATION » (TARIF FORFAITAIRE)	315.00 €
PHASE « RÉALISATION » : EXPERTISE SUR SITE (TARIF JOURNALIER)	873.00 €
PHASE « RÉALISATION » : RÉDACTION DU RAPPORT (TARIF JOURNALIER)	375.00 €
COMPTE-RENDU À L'AUTORITÉ TERRITORIALE (TARIF FORFAITAIRE)	231.00 €

MISSION D'EXPERTISE EN HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

	TARIFS
PHASE « PRÉPARATION » (TARIF FORFAITAIRE)	315.00 €
PHASE « RÉALISATION » : EXPERTISE SUR SITE (TARIF JOURNALIER)	873.00 €
PHASE « RÉALISATION » : RÉDACTION DU RAPPORT (TARIF JOURNALIER)	375.00 €
COMPTE-RENDU À L'AUTORITÉ TERRITORIALE (TARIF FORFAITAIRE)	231.00 €

MISSION D'EXPERTISE EN ERGONOMIE D'UN POSTE ADMINISTRATIF

	TARIFS
PHASE « PRÉPARATION », « RÉALISATION », « RESTITUTION À L'AUTORITÉ TERRITORIALE » (TARIF FORFAITAIRE)	1340.00 €

MISSION D'ASSISTANCE À L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS DE PLUS DE 20 AGENTS (DÉPLACEMENT COMPRIS)

Sensibilisation de l'encadrement (module 1)

	TARIFS
LA DEMI-JOURNÉE	280.00 €
LA JOURNÉE	466.00 €

Aide à l'élaboration et à la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (module 2 : Mission d'aide à la réalisation du Document Unique d'évaluation des risques professionnels ou module 3 : Mission d'aide à la mise à jour du Document Unique d'évaluation des risques professionnels)

Phase 1 - Devis (recueil d'informations et élaboration du devis)

LA DEMI-JOURNÉE	GRATUIT
LA JOURNÉE	GRATUIT

Phase 2-1 - Évaluation (évaluation des risques professionnels sur site - Déplacements compris)

LA DEMI-JOURNÉE	292.00 €
LA JOURNÉE	485.00 €

Phase 2-2 - Rédaction (rédaction et mise en forme du rapport)

LA DEMI-JOURNÉE	195.00 €
LA JOURNÉE	388.00 €

Phase 3 - Restitution (compte-rendu oral à la collectivité)

LA DEMI-JOURNÉE	292.00 €
LA JOURNÉE	485.00 €

CONSEIL, ASSISTANCE STATUTAIRE ET RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE

ASSISTANCE JURIDICO-STATUTAIRE

	TARIFS
TARIF ANNUEL	3060.00 €

INSTANCES MÉDICALES STATUTAIRES

INSTANCES MÉDICALES STATUTAIRES (COÛT PAR DOSSIER)

	TARIFS
COMITÉ MÉDICAL (LOI DU 12 MARS 2012)	69.70 €
COMMISSION DE RÉFORME (LOI DU 12 MARS 2012)	170.00 €

RÉALISATION DES DOSSIERS CNRACL

RÉALISATION DES DOSSIERS CNRACL

	TARIFS
IMMATRICULATION DE L'EMPLOYEUR ET 1ÈRE AFFILIATION	26.80 €
AFFILIATION DE L'AGENT	13.00 €
DEMANDE DE RÉGULARISATION DE SERVICES	91.80 €
VALIDATION DE SERVICES DE NON TITULAIRE (1 OU 2 EMPLOYEURS)	91.80 €
VALIDATION DE SERVICES DE NON TITULAIRE (AU-DELÀ DE 2 EMPLOYEURS OU SERVICES EFFECTUÉS AUPRÈS DE L'ÉTAT)	198.00 €
RÉTABLISSMENT AUPRÈS DU RÉGIME GÉNÉRAL ET DE L'IRCANTEC	142.00 €
DOSSIER DE PENSION CNRACL NORMALE ET PENSION DE RÉVERSION	130.00 €
DOSSIER DE PENSION D'INVALIDITÉ CNRACL	184.00 €
DOSSIER DE RETRAITE CNRACL POUR CARRIÈRE LONGUE ET POUR FONCTIONNAIRE HANDICAPÉ	184.00 €

RÉALISATION DES PAIES

RÉALISATION DES PAIES

	TARIFS
PAR BULLETIN DE SALAIRE	10.90 €
NOUVEL ADHÉRENT : CRÉATION DES FICHIERS COLLECTIVITÉ ET AGENTS (PRIX PAR AGENT)	10.90 €

RÉGULARISATION DES PAIES

RÉGULARISATION DES PAIES

	TARIFS
TARIF HORAIRE	74.10 €

CALCUL D'INDEMNITÉ DE LICENCIEMENT

CALCUL D'INDEMNITÉ DE LICENCIEMENT

	TARIFS
TARIF FORFAITAIRE	74.10 €

CONSEIL ET ASSISTANCE CHÔMAGE

CONSEIL ET ASSISTANCE CHÔMAGE

	TARIFS
CALCULS D'INDEMNISATION CHÔMAGE (TARIF FORFAITAIRE)	312.00 €
CALCULS D'UNE ACTIVITÉ RÉDUITE OU MAINTIEN D'UNE ACTIVITÉ CONSERVÉE AVEC UNE ALLOCATION CHÔMAGE (TARIF FORFAITAIRE)	74.10 €
REVALORISATION DES ALLOCATIONS CHÔMAGE (TARIF FORFAITAIRE)	74.10 €

MÉDIATION

MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE

	TARIFS
PRIX UNITAIRE	222.00 €

MÉDIATION CONVENTIONNELLE

	TARIFS
PRIX UNITAIRE	335.00 €

CONSEIL DE DISCIPLINE

CONSEIL DE DISCIPLINE

	TARIFS
Conseil de discipline de 1 ^{er} degré	
LOCATION DE SALLE	100.00 €

CONSEIL ET ASSISTANCE AU PRÉCONTENTIEUX ET AU CONTENTIEUX

CONSEIL ET ASSISTANCE AU PRÉCONTENTIEUX ET AU CONTENTIEUX

	TARIFS
TARIF HORAIRE	74.10 €

CONSEIL ET ASSISTANCE AU RECRUTEMENT

CONSEIL ET ASSISTANCE AU RECRUTEMENT : DISPOSITIF GLOBAL - TARIFS FORFAITAIRES

(1ER DÉPLACEMENT COMPRIS)

Le « pack »

- DÉFINITION DU BESOIN : PRÉSÉLECTION ET ANALYSE DES CANDIDATURES PRÉALABLES AUX ENTRETIENS
- PARTICIPATION AUX ENTRETIENS ET COMPTE-RENDU ÉCRIT

TARIFS

922.00 €

Le « pack cadre dirigeant »

- DÉFINITION DU BESOIN : PRÉSÉLECTION ET ANALYSE DES CANDIDATURES PRÉALABLES AUX ENTRETIENS
- PARTICIPATION AUX ENTRETIENS ET COMPTE-RENDU ÉCRIT

1200.00 €

CONSEIL ET ASSISTANCE AU RECRUTEMENT : PRESTATIONS « À LA CARTE » (DÉPLACEMENTS NON COMPRIS)

Établissement du profil de poste (tarif forfaitaire)

- PRÉSÉLECTION ET ANALYSE DES CANDIDATURES

TARIFS

548.00 €

Mise en situation écrite et informatique (tarif forfaitaire)

- TESTS SUR LES PRINCIPAUX LOGICIELS BUREAUTIQUES
- MISE EN SITUATION SUR DES CAS PRATIQUES

479.00 €

Participation aux jurys de recrutement (tarif forfaitaire)

- PRÉPARATION DES LIVRETS D'ENTRETIEN
- PARTICIPATION AUX ENTRETIENS ET COMPTE-RENDU ÉCRIT

687.00 €

PASSATION DES TESTS

(PAR CANDIDAT - DÉPLACEMENTS NON COMPRIS)

- COMPARAISON DE L'ANALYSE DU PROFIL PERSONNEL (APP) ET DE L'ANALYSE DU PROFIL TYPE (APT)
- COMPTE-RENDU ORAL - 1ÈRE PASSATION

TARIFS

296.00 €

- À PARTIR DE LA 2ÈME PASSATION

200.00 €

DÉPLACEMENTS

- TOUT DÉPLACEMENT SUPPLÉMENTAIRE AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

TARIFS

87.90 €

MISSIONS TEMPORAIRES

MISSIONS TEMPORAIRES

- FRAIS DE GESTION (CALCULÉS SUR LE TRAITEMENT BRUT DES AGENTS EN REMPLACEMENT MAJORÉ DES CHARGES PATRONALES)

TARIFS

17.70 %

MISSION ARCHIVES

MISSION ARCHIVES

(DÉPLACEMENT COMPRIS)

- TARIF JOURNALIER (APPLICABLE AUX PÉRIODES DE RÉALISATION DES PRESTATIONS)

TARIFS

362.00 €

- DIAGNOSTIC D'ARCHIVAGE (TARIF JOURNALIER**)

440.00 €

- DEVIS NON SUIVI DE PRESTATION (TARIF HORAIRE + UN DÉPLACEMENT)

45.20 €

** Les journées supplémentaires nécessaires à la mission sont facturées, après accord de la collectivité, au même tarif

MISSIONS TEMPORAIRES D'EXPERTISE

- LA DEMI-JOURNÉE

TARIFS

280.00 €

- LA JOURNÉE

466.00 €

Contacts



- **PÔLE FINANCES / MOYENS GÉNÉRAUX**

Responsable : Thierry GASNIER
email : thierry.gasnier@cdg76.fr
Tél : 02 35 59 41 78

- **UNITÉ COMPTABILITÉ**

Responsable : Maryline Legay
email : maryline.legay@cdg76.fr
Tél : 02 35 59 41 64 / Tél : 02 35 59 41 76



Centre de Gestion

de la Fonction Publique Territoriale de la Seine-Maritime